

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Chronique des Oeuvres : Genève

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1908, tome 10, p. 146-149

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Chronique des oeuvres

Genève

Union des travailleuses catholiques. — A notre époque surtout, de nombreuses jeunes filles catholiques se rendent de France, d'Allemagne, d'Italie à Genève, la tête pleine de rêves d'or et qui dès leur arrivée, exploitées par les mille chevaliers de l'industrie qui pavent nos grandes villes, ne recueillent que chimères ou submergées par les flots d'impiété et d'indifférence, séduites par le prosélytisme protestant et même les utopies socialistes, souvent abandonnent toute pratique religieuse.

Des âmes généreuses, après avoir longtemps gémi sur cet état lamentable, l'an passé, à la suite d'une conférence de M. le Dr Scheiwiller, président de l'Association catholique ouvrière suisse, ont résolu de l'atténuer dans la mesure de leurs forces.

Pour grouper ces jeunes filles qui se défient du prêtre, pour qui les patronages et les catéchismes de persévérance n'ont plus guère d'attrait, elles ont fondé à l'exemple des sociétés de la Suisse allemande, une œuvre purement laïque, mais adaptée aux besoins et à la mentalité de Genève, l'« Union des travailleuses catholiques ».

But. — Le but direct de cette association est, comme le dit le 1^{er} art. de ses statuts, de grouper les Travailleuses habitant la ville et le canton de Genève, d'étudier, de promouvoir et de défendre leurs intérêts matériels, intellectuels et moraux dans la limite de l'ordre et de la justice.

Il est aussi, indirectement, de prêcher la religion par l'exemple en la montrant sous un jour aimable, sympathique, sous les

dehors de la charité et de la gaîté de la part de la Présidente de l'œuvre et de ses auxiliaires, suivant en cela l'excellent conseil de M. Michel des Guerrots, aux dames : « Chrétiennes d'âme et d'action, vous devez viser à reconquérir le peuple en allant à lui simplement, franchement, loyalement, le cœur aimant, les mains ouvertes, en l'éclairant par la presse et la conférence, en améliorant son sort par des œuvres charitables d'abord qui vont aux pauvres, aux miséreux, par des œuvres économiques ensuite, les mutualités, les caisses de secours, les ligues d'acheteurs, les œuvres de protection, œuvres fécondes s'il en fut, qui viennent en aide non plus à ceux qui sortent vaincus et brisés de la lutte sociale, mais à ceux qui ne tendent pas la main, qui travaillent en pleine force, en pleine vigueur et qui, peinant sans relâche pour apporter chaque soir à la hutte le pain quotidien, sentent continuellement peser sur eux la cruelle incertitude du lendemain. »

Membres — L'Union étant essentiellement large, est ouverte à toute jeune fille ou femme catholique âgée de 18 ans, sans distinction de nationalité ni souci de parti ou de politique, sur la présentation d'un membre avec l'agrément du comité. D'où peuvent en faire partie, ouvrières, employées, maîtresses d'écoles, professeurs, petites patronnes (celles qui occupent chez elles pour les aider dans leur travail, une, deux, au plus trois apprenties ou ouvrières) et filles de patronnes. Elles sont, à l'heure actuelle, 366 dont 316 membres actifs et 50 membres honoraires.

Cercle de Jeunes filles. — Ces sociétaires se réunissent sous la forme d'un cercle de jeunes filles, dans un local que leur prête généreusement l'Œuvre de la Protection de la Jeune fille, ouvert une ou deux fois par mois, le soir, de 8 à 10 heures. Elles y trouvent livres, journaux, brochures ; une petite causerie de 20 à 30 minutes coupe en deux la réunion.

Groupe d'Etudes — Pour soutenir l'œuvre, préparer le travail, étudier les questions sociales et fortifier leurs convictions religieuses, la Présidente de l'Union avec quelques unes de ses compagnes, choisies avec soin, triées, pour ainsi dire, sur le volet, ont créé un Groupe d'étude que dirige avec un dévouement sans égal, M. le Vicaire Général Carry.

Les réunions ont lieu une fois par mois : les sujets religieux et les sujets sociaux alternent.

La réunion commence par la prière et par la lecture de l'Evangile, puis la jeune fille qui a été désignée, lit son travail, suivi de la discussion. M. le Vicaire général dirige les débats, répond aux

objections et conclut. C'est ainsi que tour à tour ont été étudiées : la confession, les indulgences, la parole : Hors de l'Eglise, pas de salut, l'origine divine de l'Eglise etc., l'épargne, la mutualité, les colonies de vacances, la ligue des acheteurs etc.

Le groupe d'étude habitue ces jeunes filles à réfléchir, à exposer leurs idées, à les défendre, à parler en public. Les membres du Comité de l'Union en font partie et avec grand profit, aussi la Présidente regarde-t-elle, à juste titre, ce groupe comme une école normale d'instruction religieuse et de zèle.

Les avantages qu'apporte cette œuvre aux sociétaires sont multiples.

a) **Rabais sur achats.** Chaque membre, en échange d'une cotisation annuelle de 1 fr. 50, reçoit outre l'abonnement au Bulletin de l'Union des Travailleurs, une carte d'identité qui lui donne droit à des rabais consentis par certains fournisseurs, rabais qui vont du 5 % au 10 et même au 15 %, et c'est là une économie de 20 à 25 frs par an.

b) **Epargne.** Comme les sociétaires sont toutes ouvrières, il fallait songer à favoriser l'épargne ; l'Union n'y a pas manqué. Dès le début, elle a proposé un système d'épargne simple, ingénieux, vraiment à la portée de tout le monde. En 10 mois, 1200 frs ont été déposés à la banque. La moyenne des versements est de 27 f. 87 cent. ; la plus forte épargne est de 150 frs ; la plus faible de 2 f.

c) **Mutualité.** Il faut aussi assurer à ces ouvrières livrées à elles-mêmes un peu de sécurité, un espoir, une aide pour les jours mauvais. L'œuvre s'en occupe activement ; elle aura sa mutualité en cas de maladie, de chômage ; c'est aujourd'hui à l'étude et demain à la réalisation.

d) **Bureau de placement.** Que de fois aussi dans nos villes, les ouvrières, pour toute espèce de motifs, se trouvent sans place et sont sur le pavé !

L'Union pour remédier à ce mal social a, à son service, le Bureau de placement pour apprenties, ouvrières, employées que l'Œuvre catholique pour la Protection de la Jeune fille a organisé à Genève et qu'avec son dévouement bien connu, elle a mis à la disposition de la société. Grâce à ce bureau, entièrement gratuit, l'Union peut aider les sociétaires à trouver des places et les membres en avertissant le Comité des places libres dans les maisons où elles travaillent, rendent un inappréciable service à leurs sœurs dans l'embarras.

e) **Colonies de vacances.** Après un séjour de dix mois dans une ville, les ouvrières, pour réparer leurs forces, lutter contre

la maladie ont besoin de repos, de la campagne, de bains d'air.

Mais comment se payer ce luxe. L'Union est en train de se procurer une maison, en plein site champêtre où elle invitera ses travailleuses à passer par escouades de 12 ou 15, les quatre beaux mois d'été. Qui n'aura que 8 jours restera 8 jours, qui en aura 15 ou 20 restera aussi longtemps qu'il lui plaira et le prix de la pension sera si bas que la plus modeste bourse d'ouvrière pourra se payer ce luxe.

Nous n'aurions pas tout dit si nous n'ajoutions que l'Union des Travailleuses fait donner à ses membres des *Conférences* sur des sujets qui peuvent intéresser la femme, a une place importante dans le *Bulletin mensuel* de l'Union des Travailleurs, une participation grande au « Comité central ouvrier », et tient un *registre* des chambres à louer mis au service des sociétaires en quête d'un logis.

Conclusion. — Après nos sincères remerciements à notre correspondante pour ces intéressants renseignements et nos félicitations au Comité de l'Œuvre pour son dévouement inlassable à la classe ouvrière, nous désirerions que les lecteurs de l'Éveil signalassent à toutes les jeunes filles quittant nos campagnes catholiques pour Genève, l'« Union des Travailleuses », rue des Granges, 7 et les engageassent à en faire partie. Ce serait pour elles, santé, épargne, secours, bonne conduite et bonheur.